



Région Nouvelle Aquitaine COMITE DES LANDES

Siège Social : "La Gare" – 40140 SOUSTONS

☎ : 05-58-41-25-78 - Courriel : cd40@petanque.fr
<http://www.cd40-petanque.fr/accueil>



MODIFICATION PROCEDURE COMMANDE DES LICENCES

❖ Modifications d'ordre administratif :

- **Sur le bordereau de licences : rajout de 2 cases intitulées homologation concours et calendriers**

- **Le libellé du virement remplace le n° de chèque**

- **Rajout également du lieu et département de naissance du licencié. Pour les licenciés d'autres nationalités, veuillez mettre juste le pays.**

- L'envoi obligatoire de la fiche d'identification du club, avec au moins les renseignements des trois principaux dirigeants (président, trésorier et secrétaire) afin d'affilier votre club auprès de la fédération pour la saison 2022.

- **Obligation de procéder à la commande des licences en priorité, le président, le trésorier + le secrétaire sur le premier bordereau de licence.**

Rappel : lors de la 1^{ère} commande, il faudra automatiquement régler l'affiliation, les concours et les calendriers

❖ Modification d'ordre financier

A compter du 1^{er} décembre 2021, le règlement des commandes de licences se fera uniquement par virement bancaire sur le compte du C.D.40.

Lors de l'envoi du bordereau de commande au district, joindre impérativement l'avis ou accusé de réception du virement bancaire. Celui-ci est également envoyé en copie au C.D.40.

Un reçu de virement sera envoyé au club pour pièce comptable.

Ce mode de règlement sera progressivement étendu au paiement des mutations et autres inscriptions des clubs aux différentes compétitions (C.D.C. -C.D.F – Eliminatoires...)